Vienne & Gartempe

Communauté de communes

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

planed Planification et Développement

ecovia Ingénieurs Conseil Environnement

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Trame verte et bleue

Version pour approbation du 10 octobre 2024

www.vienneetgartempe.fr

Préambule – Guide d'utilisation de l'OAP 3

Définitions 3

Carte de la trame verte et bleue 5

Les franges urbaines 6

Contexte et objectifs 6

La sous-trame boisée 7

La sous-trame agricole 11

La sous-trame bocagère 15

La sous-trame aquatique et humide 19

Prescriptions qui s'appliquent aux composantes de la carte des continuités écologiques du PLUI de Vienne et Gartempe. 22

Préambule – Guide d'utilisation de l'OAP

L'OAP Trame verte et bleue et paysage a été pensée de sorte à accompagner l'ensemble des porteurs de projets pour les aider à intégrer les enjeux locaux de continuités écologiques au cœur de leurs aménagements, afin que ces projets d'aménagement contribuent :

- A la restauration des continuités écologiques
- A l'intégration de la nature en ville pour limiter les ilots de chaleurs,
- A la fabrication d'un paysage et d'un cadre de vie de qualité en ville.

Cette OAP concerne à la fois des projets d'ensemble (avec OAP Sectorielles ou non), ainsi que les projets individuels. Elle ne reprend pas les éléments réglementaires présentés dans le règlement ou dans les pièces graphiques de ce dernier.

Pour chaque partie des OAP, on va trouver :

- Des objectifs d'aménagements qui présentent les enjeux écologiques de ces secteurs et sont présentés dans un cadre jaune
- Les orientations architecturales, présentées sous forme de tableaux et qui viennent présenter les possibilités, les besoins et les préconisations pour les aménagements

Définitions

La Trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques qui regroupe les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques.

- Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.
- Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Les corridors écologiques peuvent être linéaires, discontinus ou paysagers.

La Trame verte et bleue contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. Elle s'applique à l'ensemble du territoire national à l'exception du milieu marin.

La trame verte et bleue se décline en plusieurs sous-trame ou plusieurs écosystèmes, une sous-trame rassemble l'ensemble des espaces constitués par un même type de milieu (forêt, zone humide, agricole, aquatique...) et le réseau que constituent ces espaces plus ou moins connectés

Sur le territoire de Vienne et Gartempe, 4 sous-trames ont été distinguées :

- La sous-trame boisée (milieux boisés et forestiers)
- La sous-trame agricole (secteurs de grandes cultures)
- La sous-trame bocagère (prairies et haies)
- La sous-trame aquatique et humide (cours d'eau et zones humides)

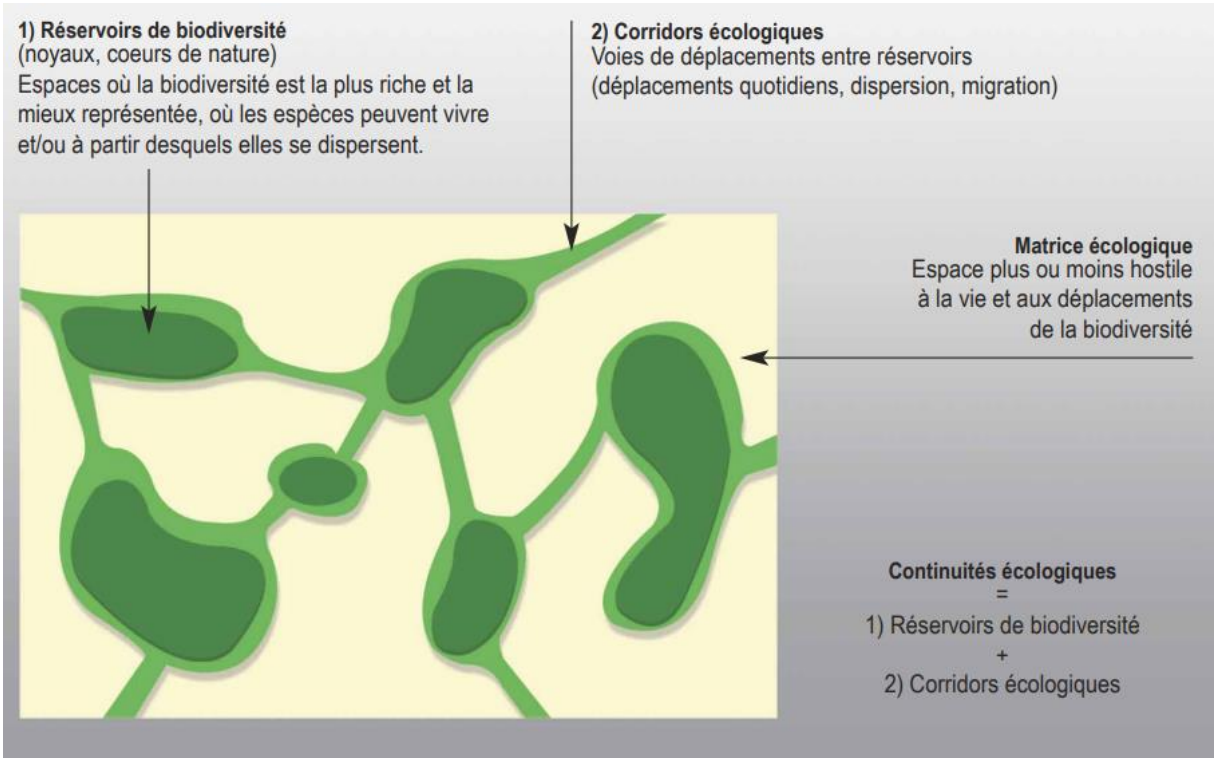

Schéma trame verte et bleue : Sordello, 2017

Carte de la trame verte et bleue

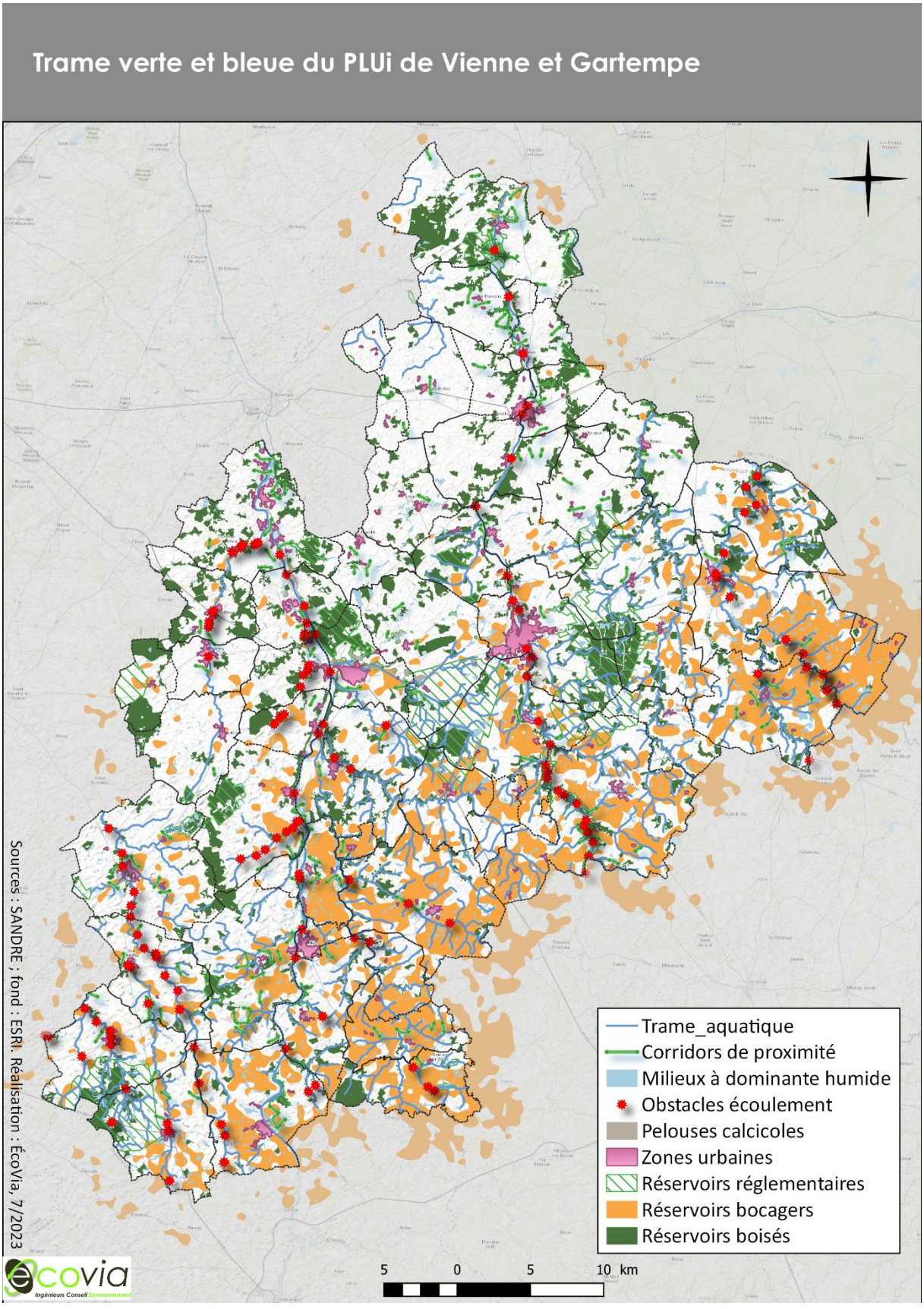

Les franges urbaines

Contexte et objectifs

Définition

Espaces de transition entre zones construites et campagne, les franges urbaines sont souvent vues comme une construction anarchique et désordonnée. Or, cette limite assure un rôle de transition et de valorisation entre l'espace urbain et les espaces agricoles ou naturels. Cette limite prend la forme d'un espace, d'une épaisseur, de taille variable en fonction des contextes qui nécessitent une réflexion dans les deux voir trois dimensions.
En fonction, des activités, des vocations, des types de milieux naturels ou encore de la fonctionnalité ou de l'usage souhaité, les solutions ne pourront être les mêmes. On trouvera des différences en fonction de ce qui est considéré, l'usager ou l'habitant de la zone urbaine, l'agriculteur, les espèces utilisant les milieux périphériques, la sensibilité des milieux naturels périphériques.

Organisation

Les franges urbaines ne sont pas construites, pensées ou organisées de la même manière et n'influent pas sur le même type de milieu.
L'OAP a donc été pensée de sorte à séparer (lorsque cela été possible ou avait un intérêt réel) les différentes situations comme cela est présenté dans le schéma ci-dessous :

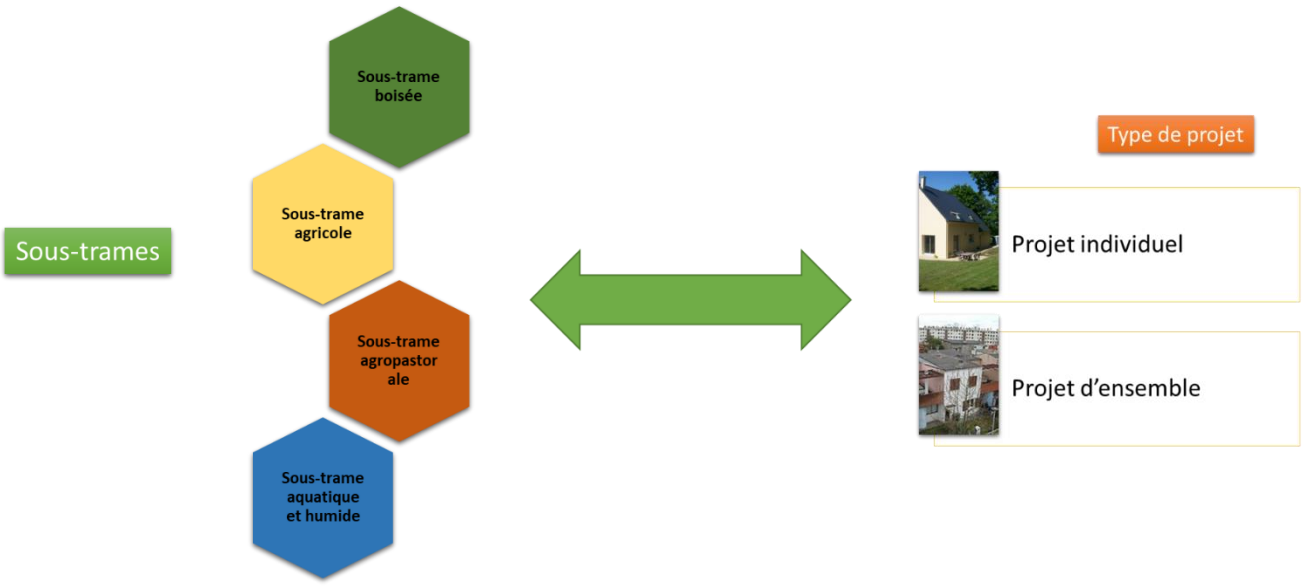

Pour chacune des sous-trames, les préconisations sont organisées de la même manière :

- Les objectifs d'aménagements : les enjeux écologiques de ces secteurs
- Les orientations architecturales :
  - Les clôtures et leur typologie (matériaux, localisation, fonctionnalité)
  - La végétalisation des franges urbaines en fonction des milieux périphériques
  - Comment ces espaces servent à la biodiversité
  - Une liste d'espèces présentes sur la sous-trame

La sous-trame boisée

Objectifs d'aménagement

Pour la sous-trame boisée, les enjeux écologiques pour la préservation de ce milieu sont :

- Maintenir une strate arbustive et herbacée intermédiaire selon le schéma ci-dessous
- Limiter les grillages pour favoriser les échanges avec les milieux périphériques

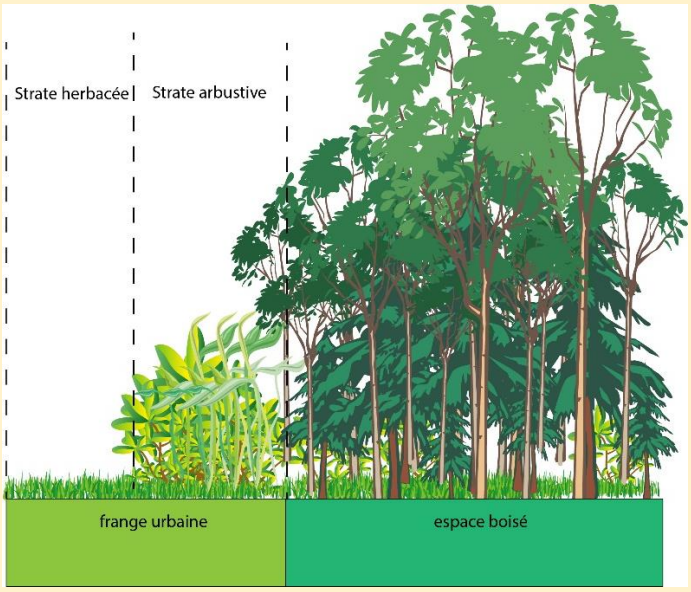

Orientations architecturales, urbaines et paysagères

Pour les projets individuels

Organisation	La frange se situe sur un espace privatif de jardin, il est donc préconisé de prévoir au fond du jardin un espace de transition possible avec un espace herbacé et un espace arbustif en fonction des cas de figures présentés ci-après
Clôture	La clôture pourra être située au sein de la strate arbustive et privilégiera les matériaux naturels et la perméabilité pour la petite et moyenne faune.

La meilleure solution pour préserver une frange boisée fonctionnelle est le maintien d'une organisation avec trois niveaux de végétation : une strate herbacée ou ouverte, puis une strate arbustive et une strate boisée.

En fonction des cas de figure, et de la localisation de l'espace boisé avec la limite de propriété, la partie située entre le boisement et la limite de propriété le traitement demandé pourra évoluer :

Si le boisement en limite séparative, une strate arbustive est à prévoir sur le terrain d'assiette du projet.	S'il existe une strate intermédiaire entre la LS et le boisement, la clôture pourra être traité de façon indifférenciée.

Exemple de traitement envisageable

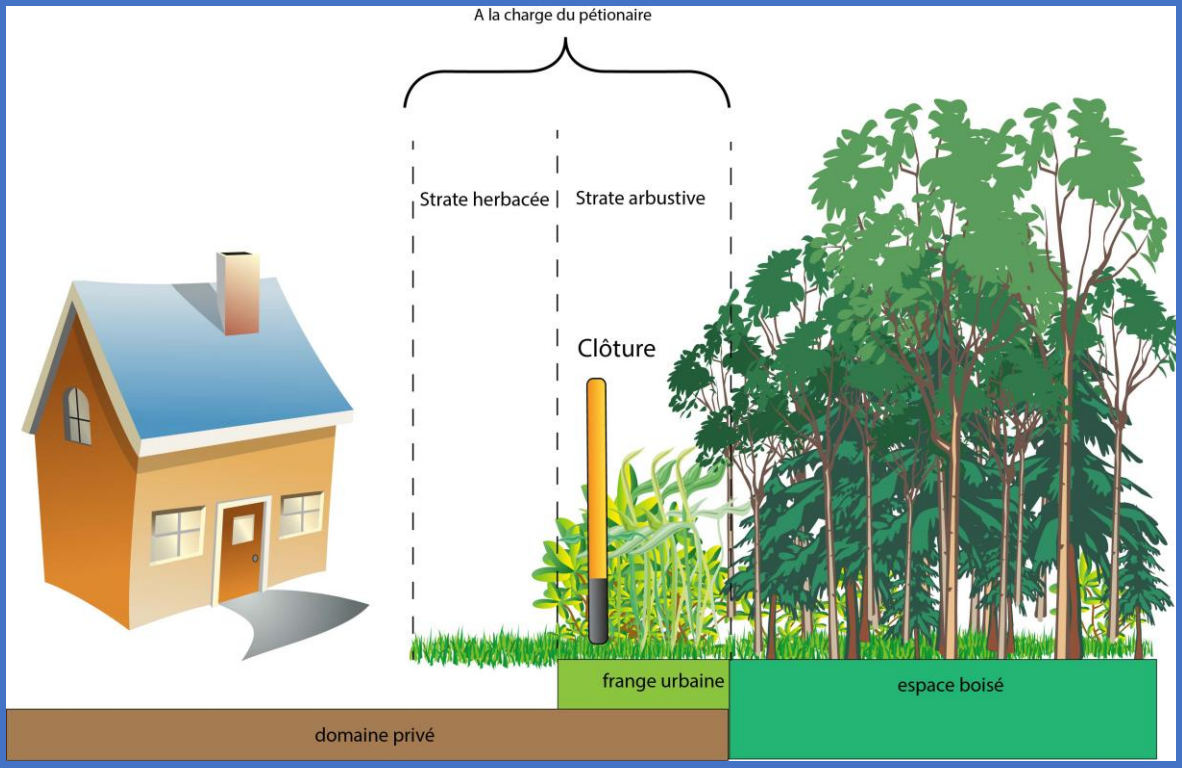

Pour les projets d'ensemble

Organisation	La frange devra être prévue dans l'aménagement général et être organisée de sorte à maintenir une organisation avec trois niveaux de végétation : une strate herbacée ou ouverte, puis une strate arbustive et une strate boisée. Il est recommandé de faire en sorte de reculer les futurs bâtiments et zones imperméabilisées le plus possible de la frange boisée.
Clôture	La clôture devra être située entre l'espace privatif et la frange urbaine et privilégiera les matériaux naturels et la perméabilité pour la petite et moyenne faune. Une clôture en bois avec une végétalisation sera privilégiée.
Fonctionnalité potentielle de la frange	Le traitement de la lisière pourra permettre d'accueillir diverses fonctions liées à l'opération : cheminements doux, espaces récréatifs, gestion des eaux pluviales comme le présente le schéma ci-dessous.

Il est demandé à l'aménageur de prendre à son compte les investissements liés à l'aménagement de la frange urbaine (strate arbustive, mode doux, …) à l'image de l'exemple potentiel ci-dessus.

Exemple de traitement envisageable non réglementaire

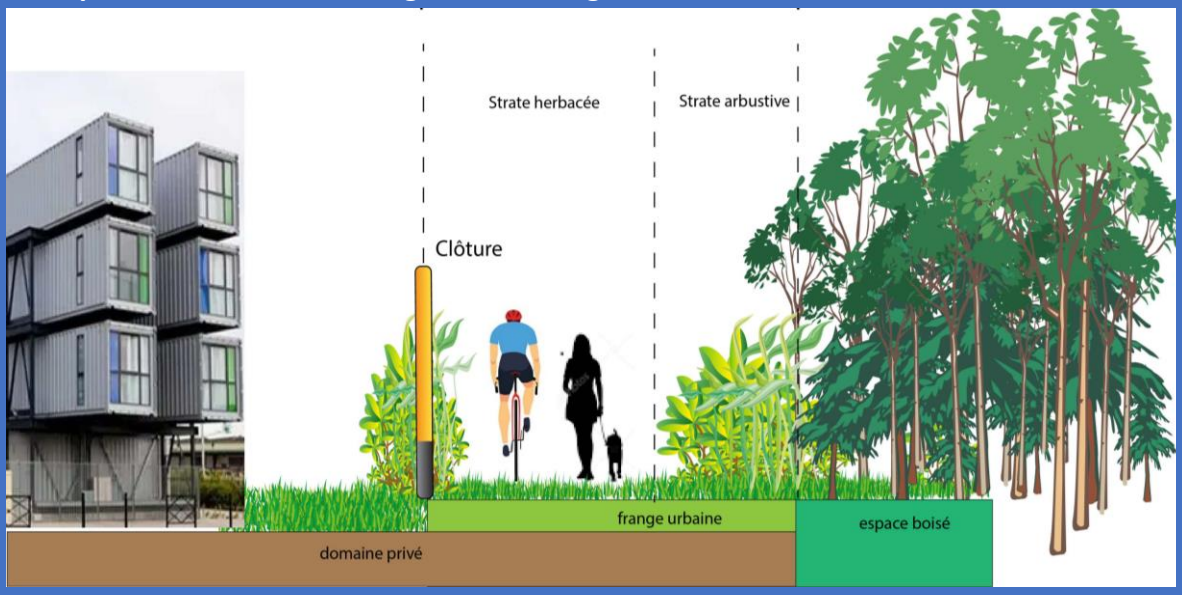

Typologies de clôtures à privilégier

<table>
<tr><th>Clôture bois et grillage perméable petite et moyenne faune</th><th>Clôture en bois perméable petite et moyenne faune</th><th>Clôture en bois perméable petite et moyenne faune</th></tr>
<tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr>
<tr><th colspan="2">Clôture grillagée intégrant un passage à petite faune</th><th>Mur en gabion en bois parfait pour l’accueil de l’entomofaune</th></tr>
<tr><td colspan="2">
Clôture intégrant un passage à hérisson (Photo www.noblet.me)</td><td> </td></tr>
</table>

La sous-trame agricole

Objectifs d'aménagement

Pour la sous-trame agricole, les enjeux écologiques pour la préservation de ce milieu passent par :

- Une régénération de la lisière agricole pour redonner un intérêt écologique à ce milieu et proposer également un masque végétal
- La conservation ou la création d'une bande non exploitée pour favoriser le développement des espèces messicoles et mellifères

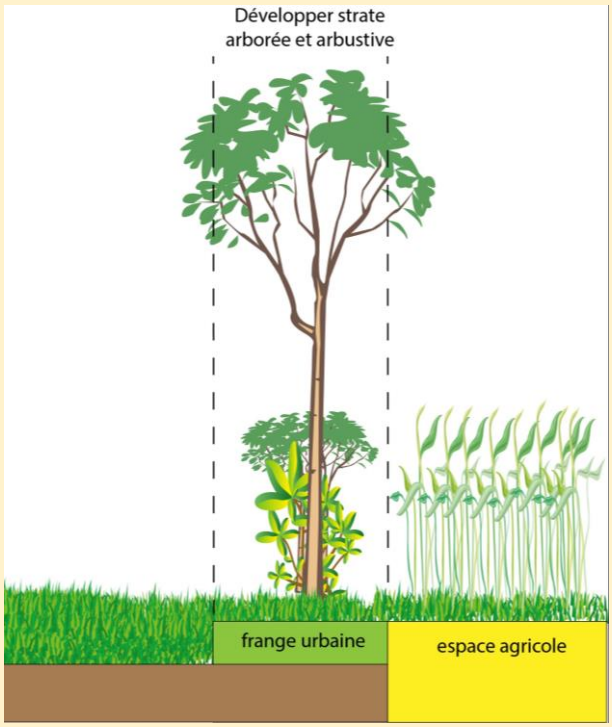

Orientations architecturales, urbaines et paysagères

Pour les projets individuels

Organisation	La frange se situe sur un espace privatif de jardin, il faudra donc prévoir au fond du jardin un espace de transition avec un aménagement multistrates (herbacé, arbustive, arboré). Cette organisation permettra de proposer un secteur de repos aux espèces à proximité des plantations et pourra constituer un écran vis-à-vis de certaines nuisances agricoles (pesticides, nuisances sonores, poussières, …)
Clôture	La clôture pourra être située en limite parcellaire après la strate arborée plantée et privilégiera les matériaux naturels et la perméabilité pour la petite et moyenne faune.
Fonctionnalité potentielle de la frange	Dans les cas développés précédemment, aucune fonctionnalité ne pourra être développée sauf si l'agriculteur limite l'exploitation de ses terres à quelques mètres de la limite de propriété. Dans ces cas-là, des aménagements de type noue paysagère, circulation douce, développement d'aménagement favorable à la faune (hôtel à insectes, sanctuaire à reptiles, nichoirs à oiseaux), bande enherbée pour les plantes messicoles pourront être imaginés.

Il est préconisé au pétitionnaire d'organiser sa frange urbaine de sorte à restaurer une bande « vivante » multi spécifique. Comme le montre le schéma ci-dessous.

Exemple de traitement envisageable non réglementaire

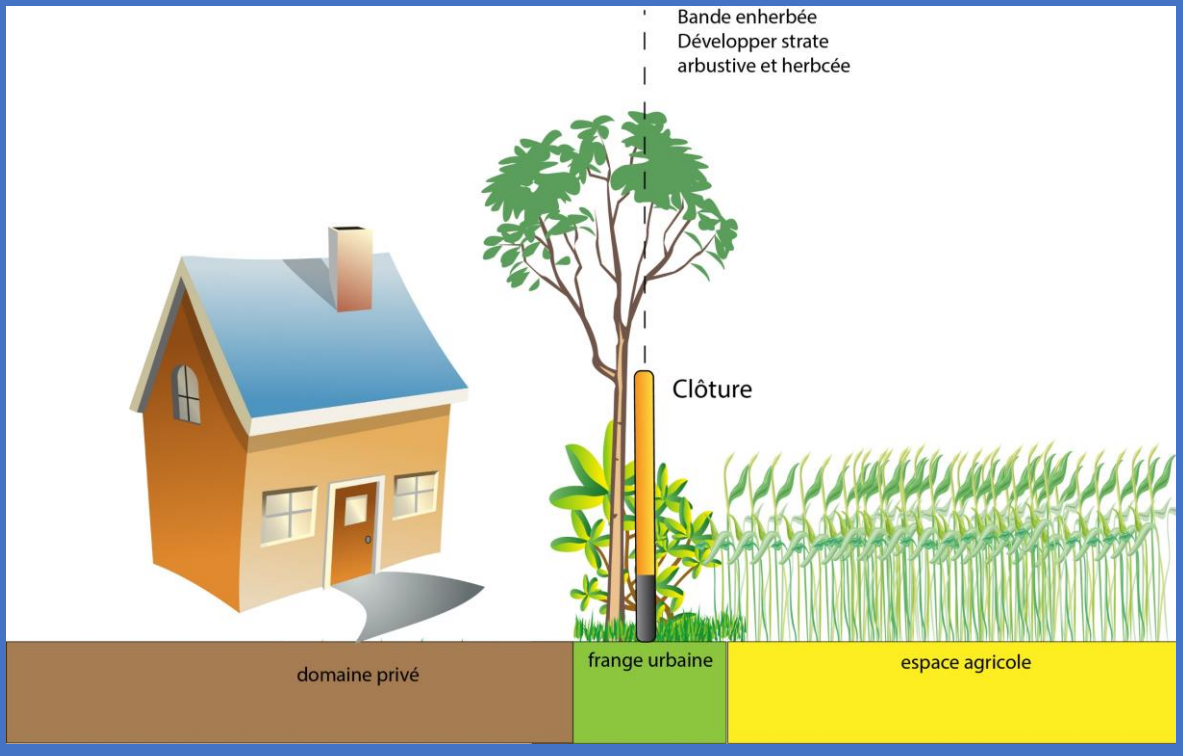

Pour les projets d'ensemble

Organisation	Un espace de transition préférentiellement avec un espace herbacé et un espace arbustif pourra être aménagé. Une double rangée arborée et arbustive pourra également être mise en place pour proposer un secteur de repos aux espèces à proximité des plantations et fera écran vis-à-vis de certaines nuisances agricoles (pesticides, nuisances sonores …).
Clôture	La clôture pourra être située entre l'espace privatif et la frange urbaine et privilégiera les matériaux naturels et la perméabilité pour la petite et moyenne faune. Une clôture en bois avec une végétalisation sera privilégiée.
Fonctionnalité potentielle de la frange	Des accès aux milieux naturels et des cheminements piétons ou cyclables le long de la propriété pourront être imaginés. Pour les secteurs concernés par un aléa risque ruissellement pluvial, cet espace pourra également être aménagé sous forme de noue paysagère pour faciliter la collecte et l'écoulement des eaux.

Exemple de traitement envisageable non réglementaire

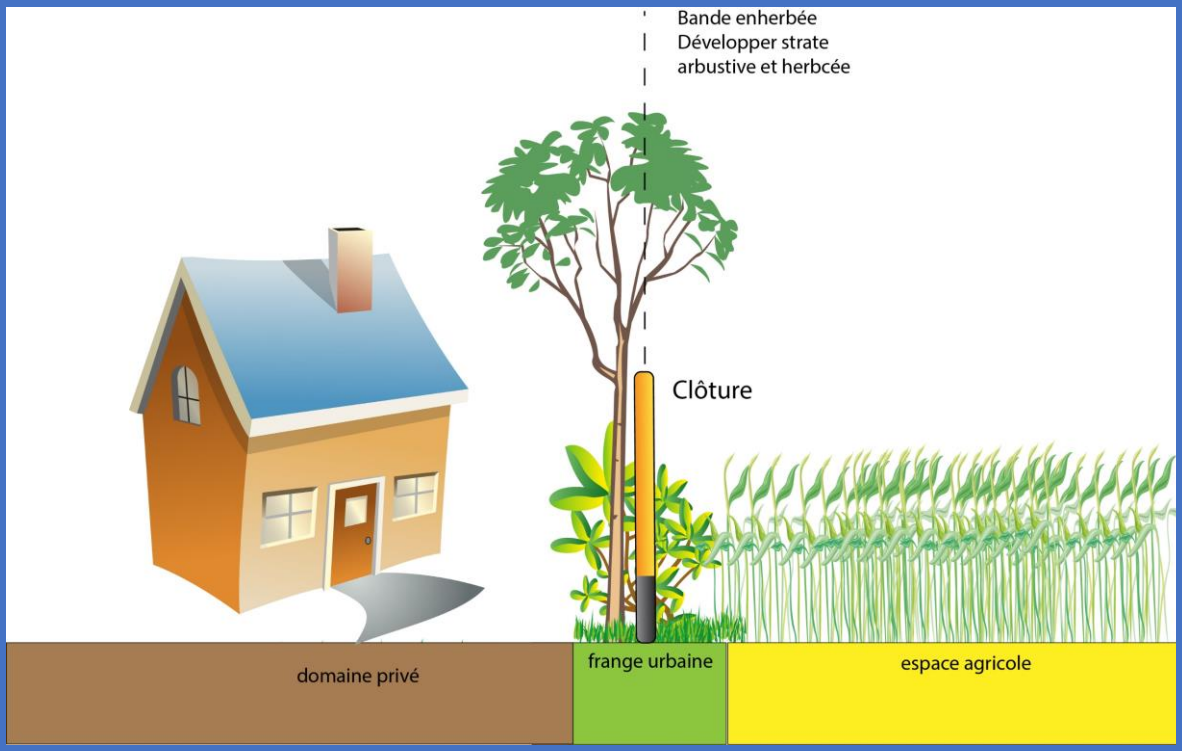

Typologies de clôtures à privilégier

Clôture métallique perméable petite et moyenne faune	Clôture en bois perméable petite et moyenne faune	Clôture en bois perméable petite et moyenne faune
Clôture métallique perméable petite et moyenne faune	**Clôture bois et grillage perméable petite et moyenne faune**	**Clôture grillagée intégrant un passage à petite faune**
		Clôture intégrant un passage à hérisson (Photo www.noblet.me)

La sous-trame bocagère

Objectifs d'aménagement

Pour la sous-trame bocagère, les enjeux écologiques pour la préservation de ce milieu passent par :

- Favoriser la continuité des linéaires de haies
- Développer de haies multi-strates et multi espèces
- Offrir de zones de repos et des secteurs minéralisés sur les lisières sud, est et ouest (murets, tas de pierres)

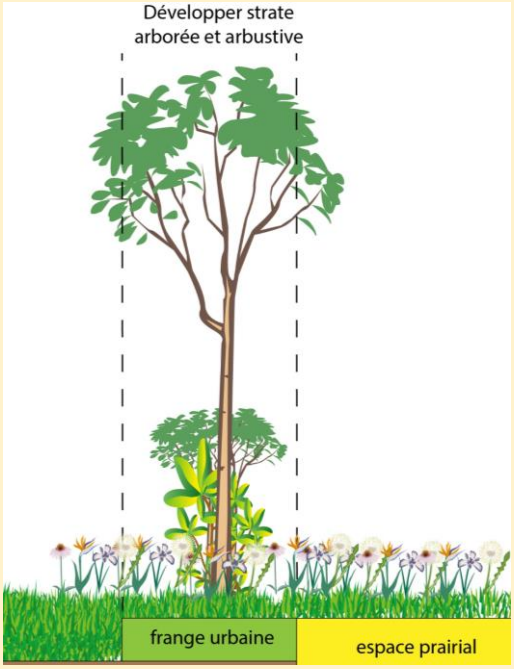

Orientations architecturales, urbaines et paysagères

Pour les projets individuels

Organisation	La frange se situe sur un espace privatif de jardin, il pourra donc être nécessaire de prévoir au fond du jardin un espace de transition avec un aménagement multistrates (herbacé, arbustive, arboré). Cette organisation permettra de proposer un secteur de repos aux espèces à proximité des plantations et fera écran vis-à-vis de certaines nuisances agricoles (pesticides, nuisances sonores …)
Clôture	La clôture sera située en limite parcellaire après la strate arbustive plantée et privilégiera les matériaux naturels et la perméabilité pour la petite et moyenne faune.
Fonctionnalité potentielle de la frange	Étant sur un terrain privatif et individuel, aucune fonctionnalité ne pourra être développée sauf si l'agriculteur limite l'exploitation de ces terres à quelques mètres de la limite de propriété. Dans ces cas-là, des aménagements de type noue paysagère, circulation douce, développement d'aménagement favorable à la faune (hôtel à insectes, sanctuaire à reptiles, nichoirs à oiseaux), bande enherbée pour les plantes messicoles pourront être imaginés.

Le positionnement de la clôture entre les deux limites de propriété est à traiter au cas par cas.

Exemple de traitement envisageable non opposable

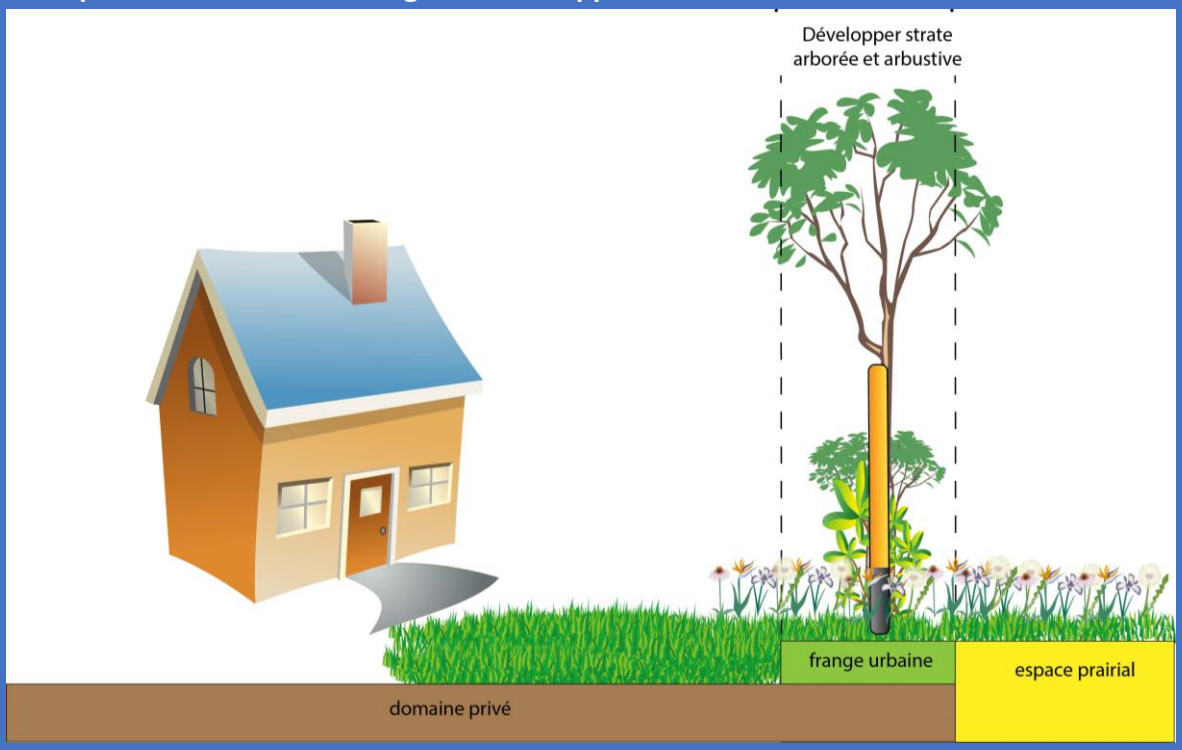

Pour les projets d'ensemble

Organisation	La frange devra être prévue dans l'aménagement général et prévoira au niveau de la strate herbacée un secteur de mobilité piéton ou cyclable. Cette étape sera d'autant plus importante si des cheminements cycles ou piétons existent à proximité. Prévoir un espace de transition de 10 m si possible avec un espace herbacé et un espace arbustif dans le meilleur des cas. Une double rangée arborée et arbustive pourra également être mise en place pour proposer un secteur de repos aux espèces à proximité des plantations et masquer les immeubles.
Clôture	La clôture devra être située entre l'espace privatif et la frange urbaine afin de conserver une bande qui pourra être entretenue sur le domaine privé. Cette clôture privilégiera les matériaux naturels et la perméabilité pour la petite et moyenne faune. Une clôture en bois avec une végétalisation sera être privilégiée.
Fonctionnalité potentielle de la frange	Le traitement de la lisière pourra permettre d'accueillir diverses fonctions liées à l'opération : accès aux milieux naturels (si présence de chemins vicinaux) avec des cheminements piétons ou cyclables le long de la propriété. En cas de présence d'aléa risque ruissellement, cet espace pourra également être aménagé sous forme de noue paysagère permettant un écoulement des eaux transversales

Exemple de traitement envisageable non opposable

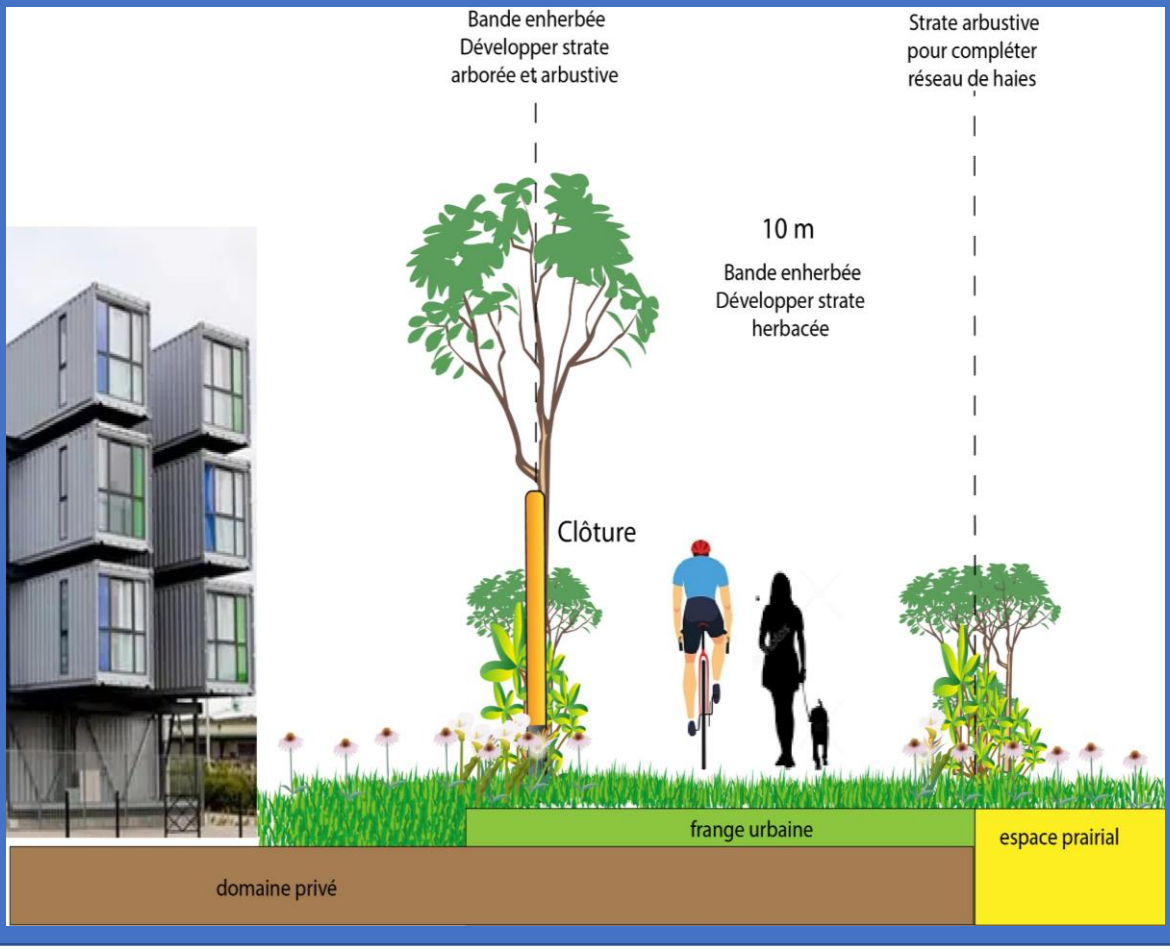

Typologies de clôtures à privilégier

Clôture métallique perméable petite et moyenne faune	Clôture en bois perméable petite et moyenne faune	Clôture en bois perméable petite et moyenne faune
Clôture métallique perméable petite et moyenne faune	**Clôture bois et grillage perméable petite et moyenne faune**	**Clôture grillagée intégrant un passage à petite faune**
		Clôture intégrant un passage à hérisson (Photo www.noblet.me)

La sous-trame aquatique et humide

Définition et contexte

Le territoire de Vienne et Gartempe est particulièrement concerné par la trame aquatique et humide.

L'ensemble de ces espaces constituent un habitat aquatique et humide particulièrement riche dans le territoire.

On trouve également des milieux connexes qui jouent un rôle majeur dans la fonctionnalité écologique telle que les grèves et îles de sables ou graviers se forment au milieu ou en bordure du lit du fleuve, des bras secondaires naissent ou se comblent pour former un bras mort (ou boire), la ripisylve qui accompagne la très grande majorité des cours d'eau du territoire.

Objectifs d'aménagement

Pour la sous-trame aquatique et humide, les enjeux écologiques pour la préservation de ce milieu passent par :

- La préservation absolue de ces milieux
- La limitation des apports en eau issues des zones urbaines
- Le maintien d'une zone tampon entre les zones urbanisées et les ripisylves

Le traitement des franges urbaines va donc évoluer en fonction de si on est à proximité immédiate d'une zone humide (prairie humide, mare, …) ou de la trame aquatique en tant que telle (étang, cours d'eau) et des éléments périphériques (ripisylves, talus). Le traitement de la frange urbaine n'évoluera que peu en fonction de la typologie de l'aménagement mais plus en fonction de l'espace à disposition et de l'élément naturel concerné.

Dans le cas de la trame aquatique avec ripisylve ou talus, l'objectif sera :

- De conserver une distance entre l'aménagement et l'élément périphérique d'une dizaine de mètres à minima
- D'aménager la frange de sorte à limiter les apports d'eau urbaine de façon trop importante et surtout trop rapide dans le milieu naturel. La mise en place de noues paysagères peut être une solution ou la conservation de zones de pleine terre entre la fin de l'aménagement et le milieu naturel

Dans le cas d'une zone humide, l'objectif sera :

- De conserver la capacité des espèces inféodées à se déplacer sans entrave
- D'éviter toute imperméabilisation et toute artificialisation de la zone humide et de ses environs immédiats

De proposer si besoin des aménagements tampons multi-usages (bassin de rétention, jeu pour enfant, stade de sport, jardins partagés, jardin de pluie) permettant une conservation de la perméabilité de la zone et des apports hydriques fonctionnels.

Orientations architecturales, urbaines et paysagères

Pour les projets individuels et les projets d'ensemble

Le positionnement de la clôture entre les deux limites de propriété est à traiter au cas par cas.

Exemple de traitement envisageable

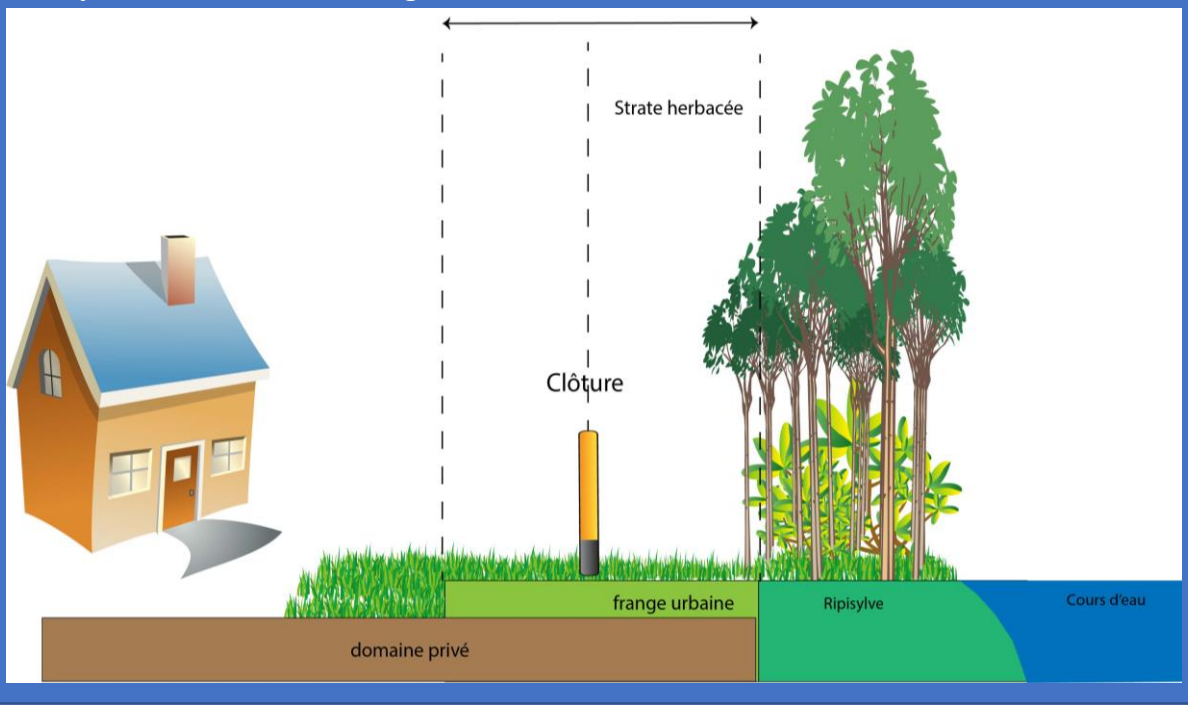

Pour les projets d'ensemble

Exemple de traitement envisageable

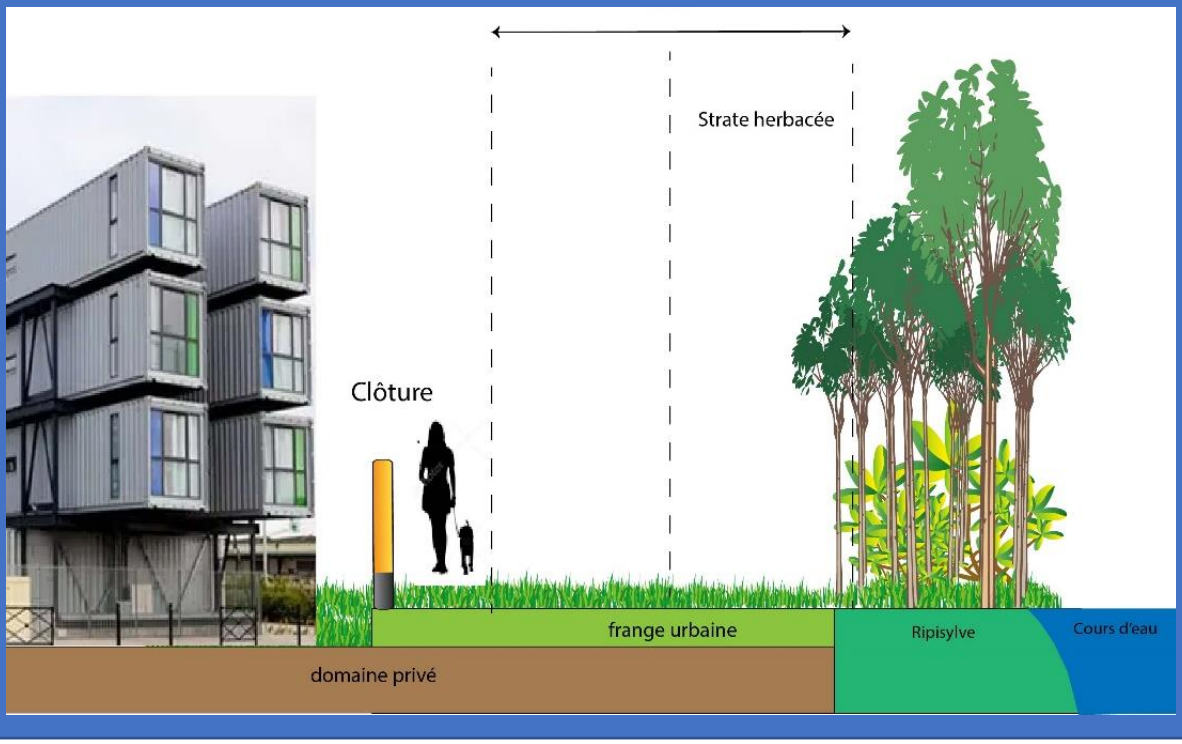

Typologies de clôtures à privilégier

Clôture métallique perméable petite et moyenne faune	Clôture en bois perméable petite et moyenne faune	Clôture en bois perméable petite et moyenne faune
Clôture métallique perméable petite et moyenne faune	**Clôture bois et grillage perméable petite et moyenne faune**	**Clôture grillagée intégrant un passage à petite faune**
		Clôture intégrant un passage à hérisson (Photo www.noblet.me)
Mur en gabion en bois parfait pour l'accueil de l'entomofaune		**Cloture en saule naturel tressée**

Prescriptions qui s'appliquent aux composantes de la carte des continuités écologiques du PLUI de Vienne et Gartempe.

Composantes TVB	Réservoirs de biodiversité réglementaires	Réservoirs de biodiversité boisés	Réservoirs de biodiversité bocagers	Milieux humides	Trame aquatique
Constructibilité	Interdite	Interdite	Interdite	Interdite	NC
Extensions : piscines, terrasses et autres constructions	Autorisées (réglementées)	Autorisées (réglementées)	Autorisées (réglementées)	Interdite	NC
Gestion des clôtures	Réglementée (matériaux, ouvertures minimums) Voir onglet clôture	Réglementée (matériaux, ouvertures minimums) Voir onglet clôture	Réglementée (matériaux, ouvertures minimums) Voir onglet clôture	NC	NC
Marges de reculs	NC	NC	NC	5 a 15 m de recul par rapport à la zone humide	Intégrer le bon espace de fonctionnement
Haies, arbres isoles, murets de restanques	Préservation sauf justification et compensation	Préservation sauf justification et compensation	Préservation sauf justification et compensation	Préservation sauf justification et compensation	NC
Traitement des limites de propriété	Adapté au milieu environnant	Prioriser les arbres feuillus de haute tige et buissons	Prioriser les arbres de haute tige et haies multi-strates	Conserver les essences locales et de milieux humides	NC